TABLEAU RECAPITULATIF

CODE ORAL	CODE ÉCRIT
Communication immédiate : présence de l'auditeur . À nuancer : cas des répondeurs téléphoniques sur lesquels on délivre un message oral à un auditeur absent.	Communication différée : absence de l'auditeur. À nuancer : cas des messageries instantanées sur Internet (chat) où les personnes se répondent en temps réel.
➠ Le feed-back est immédiat, ce qui permet une régulation et une adaptation du message au fur et à mesure de sa production.	➠ Le feed-back est différé : il faut donc anticiper sur les réactions du lecteur et ses connaissances supposées.
➠ Les référents situationnels sont communs ; d'où la forte présence de termes dont la valeur ne prend de sens que par identification à un élément de la situation de communication : des démonstratifs (*ce, cette, celui-ci, celui-là*), des possessifs (*mon, ton…*), des pronoms personnels (*je, tu*),des déictiques spatiaux et temporels (*hier, demain, ici, là…*), des noms propres dont le référent est évident en situation. Accompagnement de gestes, de mimiques, d'attitudes qui ajoutent du sens au message : économie des moyens linguistiques.	➠ Le message est décontextualisé, déplacé par rapport à la situation de communication. A l'écrit, besoin de s'assurer que tous ces renvois prennent appui sur un univers qui aura été au préalable textuellement établi, faute de renvoyer à du vide. Le transcodage linguistique doit être le plus complet possible : dépense.
L'énoncé oral est inscrit dans le temps.	L'énoncé écrit est inscrit dans l'espace.